

M. Olivier Dussopt,
*Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance,
chargé des Comptes publics
139 rue de Bercy, Paris XIIe*

Mme Amélie de Montchalin,
*Ministre de la transformation et de la fonction publiques
101, rue de grenelle 75007 Paris*

Mme Jacqueline Gourault,
*Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations
avec les collectivités territoriales
20, avenue de Ségur - 75007 PARIS*

Objet : préavis de grève national 13 janvier 2022

Mesdames et messieurs les Ministres,

La rentrée scolaire de janvier voit se multiplier les cas de covid-19 dans les écoles et les établissements scolaires, entraînant désorganisation et risques sanitaires pour les élèves, leurs parents et les personnels, aussi bien de l'Education nationale que territoriaux.

Cette situation est le résultat d'un protocole sanitaire national largement insuffisant dans ses principes et inapplicable en pratique, et du manque de moyens mis à disposition des collectivités pour fournir les locaux scolaires en équipements permettant une réduction des risques sanitaires. Si la vaccination est évidemment nécessaire, elle ne peut constituer le seul moyen de lutte contre le covid-19.

Afin de protéger usagers et personnels, la FSU Territoriale revendique un renforcement du protocole sanitaire et l'investissement des moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail : capteurs de CO2, purificateurs d'air, etc.

Aussi, la FSU Territoriale dépose le présent préavis de grève, pour le jeudi 13 janvier 2022 de 00h00 à 24h couvrant l'ensemble agents de la fonction publique territoriale.

Ce préavis devra permettre aux personnels de notre champ de syndicalisation de participer aux mobilisations qui seront organisées sur le territoire pour atteindre ces revendications.

Pour la FSU Territoriale

Le co-secrétaire général
Julien FONTE

SNUTER-FSU

104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas - tél. 01 43 47 53 95
contact@snuter-fsu.fr